

## **Assemblée de Paroisse de printemps Leysin, 26 février 2020**

Yolande Nicole Boinnard, présidente, ouvre l'Assemblée ordinaire de printemps en remerciant les paroissiens qui ont bravé la tempête de neige afin d'être présents ce soir. Elle salue tout particulièrement la présence de Mme Brigitta Knecht de l'Association des Protestants de Leysin, de M. Philippe Morier, représentant la municipalité d'Ormont-Dessous et de M. Serge Pfister, président du Conseil communal de Leysin.

Personnes excusées: Luc Peneveyre, président du Conseil communal d'Ormont-Dessus, Monique et Ariste Mosimann, Ruth Borghi, Marianne et Georges Besse, Anne-Marie Cossy, Diana et Stéphanie Walther, Elisabeth et Philip Gibbs, Ghislaine André, Philippe Tauxe, Eric et Isabelle Burger, Anne-Lise et Martial Hiltbrand, Josiane Gallaz, Lise Aeberhard et Alain Schneider.

### **1. Modification de l'ordre du jour**

La présidente demande une modification de l'ordre du jour: avancer le point 9, achat du chalet La Bricole, au point 7. Ce changement est accepté à l'unanimité.

### **2. Principes constitutifs**

Anne-Lise Berruex, secrétaire, lit les points 1, 4, 5 et 12 des Principes constitutifs de l'EERV.

### **3. Méditation**

Frédéric Keller propose une méditation à partir du Psaume 71, versets 1 à 9, dans lequel Dieu est décrit comme un rocher, un lieu sûr d'une grande stabilité. Tout le contraire de notre vie actuelle avec ses incertitudes concernant, entre autres, le climat, l'église, la société... et maintenant le coronavirus. Seul Dieu reste stable et permanent.

### **4. Approbation du PV de l'Assemblée ordinaire d'automne du 13 décembre 2019**

Le PV de l'Assemblée de décembre 2019 a été mis à disposition dans les lieux de culte, personne n'en demande la lecture; il est accepté à l'unanimité.

### **5. Comptes 2019**

Michel Dupont commente les comptes laissant apparaître un bénéfice d'environ 12'000 francs grâce à des dépenses modestes et des dons généreux.

Au nom de la commission de gestion, Jean-Charles André invite l'assemblée à accepter les comptes tels que présentés. Les bons résultats de cet exercice sont obtenus grâce à l'engagement des membres du Conseil paroissial ainsi que de tous les paroissiens oeuvrant bénévolement.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité

### **6. Rapport sur la vie de paroisse en 2019**

Denyse Raymond retrace les nombreuses activités s'étant déroulées en 2019 parmi lesquelles la journée de retraite à Praz-Réaz sur Leysin et faisant suite aux réflexions abordées avec David Gréa, soit vivre avec les gens qui sont là plutôt que d'imaginer des activités pour ceux qui ne viennent pas.

Le culte central, chaque premier dimanche du mois à Vers-l'Eglise, avec petit-déjeuner est apprécié de toutes les générations, également celui de l'Alpage du Col de la Croix réunissant les paroisses des Ormonts-Leysin et Ollon-Villars.

Les paroissiens de tout le Chablais vaudois sont montés aux Mosses le 16 juin pour la Fête régionale sur le thème de l'accueil aux migrants.

La Fête de l'église a eu lieu le 6 octobre aux Diablerets.

Diverses célébrations se sont déroulées dans le cadre de l'oecuménisme, entre autres la Journée mondiale de la prière, la Semaine de l'Unité et, en Cergnat, nous avons souhaité bonne retraite au chanoine Michel-Ambroise Rey et accueilli le père Lukadi, son successeur.

Catéchèse: deux catéchumènes ont confirmé leur baptême en Cergnat.

Formation d'adultes: dans le cadre de «Vivre c'est...», plusieurs participants se sont rendus à Taizé, cette formation se poursuit en 2020.

Veillées de lecture de la Bible, de partage de l'Evangile aux Diablerets et Leysin.

A la salle François d'Assise, aux Diablerets, le mercredi après-midi est consacré alternativement à des jeux de société et un atelier d'écriture.

A Vers-l'Eglise Le Thé à coudre a lieu un mercredi sur deux.

La salle de paroisse a accueilli la Soupe de Carême

Bâtiments: des tractations sont toujours en cours pour trouver des locaux à Leysin. La Maison de jeunesse de Vers-l'Eglise pense à se revitaliser en vue d'accueillir des groupes de la Région 11.

Une précision est apportée par une paroissienne: c'est grâce à toute la communauté des Diablerets que la Fête de l'Eglise aux Diablerets est à chaque fois un succès.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

## 7. Achat du chalet La Bricole à Leysin

Jean-Marc Kummer, président du Conseil paroissial, présente le projet. Depuis la vente de la maison de paroisse, il y a une vingtaine d'années, nous ne disposons plus de local à proximité du temple. Par convention, nous avons un droit d'usage d'une salle d'environ 10m<sup>2</sup> en sous-sol ce qui la rend humide, malodorante et sombre. Toutefois la municipalité de Leysin nous laisse utiliser gratuitement la cuisine et la grande salle à l'étage.

L'achat du chalet La Bricole nous permettrait de vivre nos activités sans devoir tout remiser à chaque fois, sans réservation anticipée.

La proximité du temple permettrait d'accueillir de enfants pendant le culte, de recevoir des groupes et des rencontres telles «Vivre c'est...», ...

Enfin, avoir une adresse pour le secteur Leysin permettrait aux pasteurs d'avoir, entre autres, un pied à terre dans le village, de recevoir des personnes pour les préparations de baptêmes, enterrements, mariages, ...

Jean-Marc conclut en disant qu'il paraît important de pouvoir acquérir ce chalet.

**Préavis de la commission de gestion:** Jean-Charles André commente ce projet d'achat; Juliane Corboz, Eric Ginier et lui-même se sont rendus sur place le 19 février. Madame White, de l'agence Domicim, a répondu à toutes les questions posées.

Ce chalet, idéalement situé, était un dépôt de sel construit en 1746. Les façades extérieures ont été rénovées en 2015 et la ferblanterie-couverture entièrement rénovée. Il est constitué de 5 pièces sur deux étages; au rez: cuisine (sans lave-vaisselle), un WC, diverses dépendances et un lave-linge; à l'étage: deux chambres, une salle d'eau avec baignoire, diverses dépendances mansardées. D'une

surface totale de 83,5 m<sup>2</sup> pour un volume 339 m<sup>3</sup>, ce bâtiment est en classe 4 des monuments

historiques, c'est-à-dire qu'il doit rester dans les dimensions et aspect actuels (pas d'ouvertures supplémentaires).

Chauffage: au rez, un poêle unique à granulés de bois; possibilité d'adjoindre un poêle à l'étage. Les eaux usées vont au tout-à-l'égout.

Prix d'achat total, taxes et frais compris	<b>325'300.-</b>
Financement:	
Cédule hypothécaire	96'000.-
Association des protestants de Leysin	100'000.-
Legs Madame User	100'000.-
Versement banque BAS*	30'000.-
Prêt BCV	<u>96'000.-</u>
Total	<b><u>326'000.-</u></b>

Suite aux diverses visites effectuées par le conseil paroissial, des fidèles et la commission de gestion et des finances - les comptes bénéficiaires - l'opportunité d'acquérir un bien en très bon état, près du temple et à un prix tout à fait abordable, la commission de gestion et des finances propose de permettre au Conseil paroissial de conclure cette transaction dans les meilleurs délais.

Grâce à la clarté des exposés, les questions sont peu nombreuses. En fait, il s'agit plutôt d'une discussion dont il ressort que le prix est tout-à-fait correct par rapport au marché immobilier et à la situation géographique de La Bricole, que l'état actuel du bâtiment est très bon, de sorte qu'il n'y a pas de frais d'entretien dans l'immédiat, que pour la communauté ce lieu complète l'activité du temple, permet de vivre ensemble, d'étendre nos activités paroissiales, de collaborer plus activement avec Ste Agnès (migrants), ...

Réflexions autour de cette proposition d'achat:

pourquoi ne pas traiter avec la Banque Alternative Suisse\*, banque soucieuse de l'environnement et des êtres humains? Notre caissier répond qu'à sa connaissance la BCV et la Raiffeisen investissent également «dans le durable»

l'Association des protestants de Leysin est heureuse de soutenir la paroisse dans ce projet par un don substantiel. Nous l'en remercions chaleureusement.

Vote à bulletins secrets: 24 délivrés, 24 rendus

oui	non	blanc
21	1	2

L'assemblée accepte l'achat de La Bricole.

Un grand merci au Conseil paroissial et à la commission de gestion d'avoir étayé clairement cette proposition. Encore une précision: le ménage et l'entretien sont à la charge des paroissiens.

Nous n'oublions pas Monique et Ariste. Beaucoup de temps et de réflexions ont tourné autour du chalet Renouveau; ce projet n'a pas pu aboutir car il ne correspondait pas entièrement à nos besoins.

#### **8. Communications du Conseil paroissial,**

Les comptes montrent que les coûts des activités sont peu élevés et Jean-Marc précise que bien que les frais soient bas, les activités nombreuses.

#### **9. Communications du Conseil régional – le séjour dans les Vosges 2020**

Frédéric Keller nous parle de la Région 11 dont les priorités sont toujours: Les familles, La Jeunesse et La Solidarité. Un camp régional se déroulera du 11 au 17 octobre à Landers en Vosges. Des activités différenciées seront proposées aux enfants, adolescents et adultes ainsi que des temps de partage communs.

#### **10. Nouvelles du Synode**

Notre assemblée de déroulant avant le Synode, Frédéric n'a pas d'information à communiquer

#### **11. Divers**

La Journée de la Prière 2020 se déroulera en Cergnat le 6 mars à 14h

Le Conseil paroissial s'informer sur les différences et avantages entre la BAS, la Raiffeisen et la BCV.

Un intervenant regrette qu'il n'y ait que peu de cultes en Cergnat. Frédéric Keller explique que notre paroisse comporte 6 lieux de culte et qu'il n'est pas possible que chacun bénéficie d'une célébration tous les dimanches; il relève que c'est grâce au fait que Nicole et lui soient à 50% chacun que nous pouvons avoir 3 cultes par dimanche. Un culte est prévu en Cergnat tous les 5<sup>es</sup> dimanches. Le Conseil paroissial a réfléchi à la possibilité que Leysin laisse un dimanche en faveur de Cergnat mais ce n'est pas une suggestion réaliste en fonction du besoin de régularité. Les paroissiens de Cergnat pourraient organiser des moments de prière mais c'est difficile vu le nombre restreint d'habitants. Le Conseil a entendu leurs difficultés et leur tristesse.

Personne ne désirant prendre la parole, la séance est levée à 21h40

Les Diablerets, le 28 février 2020

La présidente: Yolande Boinnard

La secrétaire: Anne-Lise Berruex

Yolande Boinnard

Anne-Lise Berruex